

## Bus pour Sembrancher

Le service de bus pour les aîné-e-s connaît toujours autant de succès et le Conseil communal s'en réjouit. **Chaque 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois** (à l'exception du mois de décembre, en raison des fêtes de fin d'année), **un bus poursuivra sa navette depuis les Valettes et depuis Bovernier, vers les magasins de Sembrancher.** L'objectif est de permettre aux personnes âgées ou ne possédant pas de véhicule, de partager un moment de convivialité, tout en faisant leurs courses.

Ce service s'adresse prioritairement aux personnes âgées ou qui ne disposent pas de véhicule. Mais reste ouvert à l'entier de la population.



En cas de question ou de souci pour rejoindre les arrêts de bus, n'hésitez pas à contacter Gaël Bourgeois au 078 685 48 48, vice-président en charge des affaires sociales.

Le service pour la seconde partie de 2019 est proposé aux dates et horaires suivants :

12 et 26 juillet      9 et 23 août      13 et 27 septembre  
11 et 25 octobre      15 et 29 novembre      13 décembre

Aller		Retour	
08h45	Tchyko – Bovernier	10h20	Migros – Sembrancher
08h50	Fiesta – Les Valettes	10h25	Coop – Sembrancher
09h00	Coop – Sembrancher	10h35	Tchyko – Bovernier
09h05	Migros – Sembrancher	10h40	Fiesta – Les Valettes



### Fresque Bovernier

Une fresque illustre désormais l'entrée de Bovernier. Réalisée par les élèves des 6-7-8H en collaboration avec Urban Art, elle présente les spécificités de notre Commune.



### Exposition à l'école

Durant la dernière année scolaire, les élèves de tous les niveaux ont réalisés des travaux dans le thème des différentes « **maisons du monde** ». Ces travaux effectués en Arts-Visuels et en Activités Créatrices et Manuelles ont fait l'objet d'une exposition ouverte aux parents, le 7 juin dernier.



## L'astuce MYENERGIE

### C'est le printemps, à vos vélos !



Alors que l'hiver a laissé enfin sa place aux premiers rayons de soleil qui annoncent l'arrivée des beaux jours, c'est le temps de sortir votre vélo pour vous rendre au travail ou vous promener le week-end !

Avec le soutien de SuisseEnergie, ProVélo vous propose de participer au concours « Les Mercredis du vélo » : il suffit de télécharger l'application (ou saisir son itinéraire), le mercredi suivant, enfourcher son vélo, et gagner de super prix. Participer aux Mercredis du vélo est extrêmement simple ! Vous trouverez plus d'informations sur le site [www.velomittwoch.ch/fr](http://www.velomittwoch.ch/fr).

De plus Valaisroule met des vélos gratuits de haute qualité à la disposition de la population locale et des touristes chaque été. Vous trouverez la localisation des stations en suivant le lien : <https://wallisrollt.ch/fr/stations/karte/>

## Gastrovert - collecte de déchets alimentaires

Le service de collecte de déchets alimentaires « gastrovert private » sera prochainement mis en place sur la commune, comme annoncé lors de la dernière Assemblée primaire.

Il sera possible de déposer ses restes alimentaires dans des containers tels que ceux illustrés ci-contre.

Ce service supplémentaire et son fonctionnement seront présentés en temps opportun à la population.



En attendant, vous pouvez déjà visiter le site dédié de la SATOM :

<https://satomsa.ch/page/121-gastrovert-private>

## Concert à l'église de Bovernier

Le 17 mai dernier nous avons le plaisir d'accueillir les **5cop's** et le **quatuor Vivat de St-Petersbourg** à l'église de Bovernier. Ce sont plus de 100 personnes qui ont répondu à cette invitation. Les deux formations se sont relayées pour un concert de près de deux heures, alternant chants liturgiques et folkloriques. La soirée s'est prolongée à la salle en carrelage, pour un moment de convivialité avec les chanteurs.



## Vente du fromage de Fournoutze 2019

A vos agendas ! La traditionnelle vente du fromage de notre alpage de Fournoutze, tenu par Gaëtan Meunier et son équipe, aura lieu le

**Vendredi 13 septembre 2019 dès 18h00**

D'ores et déjà nous nous réjouissons de découvrir les saveurs du fromage à raclette, fruit du travail de Gaëtan.

## Obligation d'entretien des propriétés

L'Administration communale rappelle aux propriétaires de biens-fonds situés dans la zone à bâtir, leur obligation de **faucher et d'éliminer les herbes sèches**, tant pour des raisons de sécurité que pour des motifs de protection de l'environnement.

Ces travaux doivent être effectués d'ici au **31 juillet 2019**.

## Agenda de l'été

**Feu d'artifice et fête nationale** : 31 juillet 2019 au Plan de l'Au

**Fête nationale** : 1er août 2019 au Couvert du Poupro

**Fête villageoise** : samedi 17 août 2019 à Bovernier